

Services rectoraux : un avenir sous tension

By admin •

6-7 minutes

Nov 25 2019

Depuis presque un an, la fusion des deux académies de Caen et de Rouen pose problème. Quand va-t-elle avoir lieu ? Que va changer cette fusion ? Quels problèmes se posent ?

Quand ?

Officiellement, la fusion sera faite au 1er janvier 2020. Il n'existera alors plus d'académie de Caen ni de Rouen, mais une "académie de Normandie". Son siège sera à Caen, mais les services académiques seront répartis entre Caen et Rouen, un peu plus à Rouen qu'à Caen ...

Dans les faits, nous avons déjà une seule rectrice qui a succédé en avril à un recteur qui lui-même cumulait les deux postes de Caen et de Rouen. Elle passe partage son temps entre les deux sites. Il y a aussi un seul cabinet de la rectrice. Plusieurs services sont déjà "régionalisés", comme la DRFPIC (ancienne DAFPIC), le GIP-FCIP, la DEC ...

Après le premier janvier 2020, peu de choses changeront immédiatement en apparence. Quelques têtes tout en haut de la pyramide administrative (secrétaire général, DRH) et une systématisation de services académiques "en miroir" à Caen et à Rouen, avec un chef de division et son adjoint se répartissant chaque site.

Qu'est-ce qui va changer ?

D'après la rectrice, pas grand chose. La plupart des services vont continuer à fonctionner à Caen et à Rouen, chacun avec le périmètre des anciennes académies. Ce système "en miroir" a été acquis après deux mois de lutte des personnels en février et mars 2019. Il permet de préserver pour deux ou trois ans le fonctionnement actuel.

Le périmètre de gestion des personnels va rester jusqu'en 2022 sur les anciennes académies. Ainsi, une mutation à l'inter se fera sur

l'académie de "Caen" ou sur celle de "Rouen" mais pas sur celle de Normandie. Pareil pour la gestion de l'avancée de carrière (échelon, hors-classe, etc).

Par contre, les pratiques des services vont s'aligner rapidement entre les deux sites. Par exemple, les règles des mutations vont s'harmoniser entre les deux anciennes académies.

A partir de 2022, les cinq départements normands formeront une seule et vraie académie.

Quels problèmes se posent ?

A l'intérieur des services du rectorat, la fusion va être source de désorganisation et de souffrance.

Désorganisation d'abord. Les textes de gestion, à tous les niveaux (organisation des examens, gestion de carrières, mutations, montant de certaines primes ou rémunération, procédures d'inscription aux formations ...) vont devoir être harmonisés entre Caen et Rouen. Pendant 3 ans, les changements seront importants et continus. Par ailleurs, les chefs de service ont connu et vont connaître un profond renouvellement, de façon particulièrement brutale (en quelques mois). Beaucoup de chefs de service ont refusé de devenir l'adjoint de leur vis-à-vis plus chanceux et ont préféré partir. La rectrice a elle-même souvent choisi de faire venir une tête nouvelle, parfois pour ne pas froisser les susceptibilités locales, parfois pour mettre en place des responsables acquis à sa vision. Quand on compare la situation des cadres du rectorat en janvier 2019 à celle prévue en janvier prochain, on constate que plus des 3/4 de ceux-ci auront changé ([voir le schéma ici](#)) ! Enfin, les échanges à l'intérieur des services et entre services vont se compliquer. Certes la visio-conférence peut réduire les nombreux déplacements qui seront inévitables et chronophages (sans parler de la fatigue), mais le travail sera plus compliqué pour tout le monde. L'ensemble des personnels du rectorat sera donc sous tension pendant plusieurs années. Il est malheureusement probable que les situations de souffrance vont se multiplier.

Pour le reste des personnels de l'académie, voire du public, on nous promet que tout cela sera transparent. C'est évidemment un leurre. Des formations proposées pour une académie de 5 départements vont évidemment provoquer des déplacements plus longs. Les réunions vont se partager entre les sites de Caen et de Rouen : cela ne change pas grand chose quand l'on vient de Lisieux ou de Pont-Audemer ; ce n'est pas le cas quand on est en poste à Cherbourg ou à Dieppe ! Le même problème se posera à terme pour tous les déplacements qui seront nécessaires aux personnels : venir voir son service gestionnaire ou son inspecteur,

ou aller consulter son dossier par exemple. Si la fusion des académies permettra à partir de 2022 d'éviter de demander une mutation inter pour aller de Rouen à Caen, ceux qui arriveront d'une autre partie de la France et qui veulent un poste sur Avranches risqueront de se retrouver à Eu.

Pourquoi les syndicats sont-ils mécontents de cette fusion ?

Certes les syndicats n'arrêtent pas de se plaindre, où ils passent leur temps à voir tout en noir, mais ...

Le SGEN-CFDT approuve régulièrement des réformes, ce n'est pas un problème pour lui. Cependant, tous les inconvénients listés ci-dessus sont réels. Sont-ils contrebalancés par des avantages, qui justifieraient les efforts demandés aux personnels par ailleurs ? Force est de constater que non. C'est rare, mais dans le cas de la fusion des académies, on ne trouve pas d'intérêt à tout ce chambardement. Même la direction du rectorat n'en fait plus état. Il y a un an, le recteur évoquait un plan pédagogique ambitieux ou des discussions facilitées avec la région. Ces arguments sont aujourd'hui abandonnés : on le fait parce que le gouvernement l'a décidé. Point. Et à Paris, quand nous avons été reçus par une conseillère du Premier ministre sur ce sujet, la justification avait été : "on expérimente, même si on a abandonné l'idée de généraliser ailleurs cette expérimentation". Voici donc aujourd'hui toute l'ambition de ce gouvernement.



[A la une](#) • • Tags: [fusion](#)